



Dossier d'inscription – Année scolaire 2022-2023



Collège LES BARATTES

Année 2022/2023

SECTION SPORTIVE
HANDBALL

Dossier de Candidature





Dossier d'inscription – Année scolaire 2022-2023

Objectifs de la section sportive

- Permettre aux élèves de cette section :
 - D'accéder à un niveau de handball plus élevé.
 - De poursuivre les mêmes études que les autres élèves de la classe tout en ayant des horaires aménagés.
 - De se préparer à intégrer des structures comme le Pôle Espoir du Lycée Louis Armand de Chambéry et /ou la classe avec horaire aménagé au Lycée Gabriel Fauré lors de son passage en seconde, en fonction du projet d'orientation de l'élève.
- S'impliquer activement dans l'Association Sportive du collège et dans l'organisation de manifestations: Cross Départemental, Tournoi interclasses ...

Conditions d'admission

- Être apte médicalement
- **Être licencié(e) au club ACSAV HANDBALL** (Annecy le Vieux) dès la 2nd année (5^{ème}).
- Être motivé par une pratique sportive intensive.
- Être scolarisé dans un collège ou une école relevant du secteur géographique du collège LES BARATTES. Dans le cas contraire, **une demande de dérogation** devra être formulée obligatoirement auprès de la Direction Académique (qui a la charge de l'affectation des élèves) **Le collège ne pourra procéder à une inscription sans une notification d'affectation de la direction académique.**

Pour les élèves de 6^{ème} non licenciés des tests d'entrée peuvent être réalisés fin juin.

Modalités

- Renseigner et renvoyer le dossier de candidature, disponible au secrétariat du Collège des Barattes ou téléchargeable sur le site du collège (<https://lesbarattes-annecy.ent.auvergnerhonealpes.fr>) ou celui du Comité Haute Savoie de Handball.
- **Clôture des inscriptions : vendredi 20 mai 2022**

Qualités souhaitées

- **Mentales** : avoir une grande envie de réussir à la fois ses études et de se perfectionner en handball : **volonté, résistance, dynamisme, rigueur, organisation**
- Le choix d'une filière « Section sportive », **c'est accepter les règles et contraintes.**

La section sportive Handball est une structure officielle de l'Education Nationale, conventionnée entre le Rectorat de Grenoble et la FFHB.



Dossier d'inscription – Année scolaire 2022-2023

1. FINALITES DE LA STRUCTURE « Section Sportive »

L'objectif de la section sportive est d'offrir à des jeunes sportifs des conditions de scolarisation telles qu'elles leur assurent une poursuite normale de leurs études tout en permettant l'organisation d'un entraînement adapté à la pratique du handball et la participation aux compétitions de son club et de quelques-unes du collège dans le cadre de l'Association Sportive. **La COMPLEMENTARITE « club / section sportive » fixe l'enjeu principal.**

La charge sportive représente :

- 3 heures d'entraînement hebdomadaire avec la section au gymnase des Glaisins.
 - La participation à l'Association Sportive du Collège, pour au moins une activité qui ne sera pas obligatoirement du handball.
 - Plus les entraînements et les compétitions avec le club dans lequel l'élève est licencié(e).
- Les séances d'entraînement seront encadrées par un entraîneur diplômé d'Etat, du club d'Annecy le Vieux (ACSAV HB).

2. L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Les élèves inscrits dans cette section reçoivent le même enseignement que les autres élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} soit 26 heures de cours hebdomadaires.

Afin de bénéficier des horaires aménagés et de faciliter l'organisation de l'emploi du temps, l'élève aura le choix entre les langues vivantes suivantes :

- LV1 : Anglais pour tous les niveaux
- LV2 : Allemand /Espagnol dès la 5^{ème}

➤ **A l'entrée en 6^{ème}, le choix de la section sportive est incompatible avec le dispositif « EMILE » (Enseignement de Matières par Intégration d'une Langue Etrangère) en Anglais**

➤ **A l'entrée en 5^{ème} / 4^{ème} / 3^{ème}, la section sportive est incompatible avec les options Langues et cultures de l'antiquité (Latin) et Langues et Cultures Européennes (Euro Allemand)**

3. ASPECTS FINANCIERS

- ◆ Prix de la licence UNSS : 25 € (tarifs 2021/2022)
- ◆ Prix de la licence FFHB : selon les clubs
- Il est possible de prendre contact dès le mois de juin avec le Conseil Départemental pour des aides éventuelles.
- Il est possible de solliciter une bourse nationale du collège attribuée en fonction du plafond de ressources (Démarche à effectuer au collège au 1^{er} trimestre)



Dossier d'inscription – Année scolaire 2022-2023

➤ **RECRUTEMENT ET ADMISSION**

Une commission scolaire réunissant le principal, le professeur d'EPS coordonnateur de la section, un professeur principal rattaché aux classes sportives, d'une part, et de l'entraîneur de la section du ACSAV ou son représentant, d'autre part, prononce les admissions et communique ses décisions aux parents. **Les décisions prises sont sans appel.**

Attention !!

Une demande de dérogation de la carte scolaire est obligatoire pour les élèves résidant hors du secteur du collège Les Barattes). (Motif N°6 : élève devant suivre un parcours scolaire particulier)

Pour vérifier la sectorisation :

<https://www.hautsavoie.fr/informations-services/jeunesse/colleges#college-secteur>

Formulaire à demander à l'établissement d'origine, pour l'entrée en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

☞ Pour l'entrée en 6^{ème} cette demande est à effectuer dans le cadre de la procédure informatisée « AFFELNET ». Elle concerne tous les élèves, du secteur ou non.

Le dossier d'inscription comprend :

- **UN VOLET SCOLAIRE,**
- **UN VOLET SPORTIF,**
- **UN VOLET MEDICAL,**
- **UNE LETTRE DE MOTIVATION**

LE VOLET SCOLAIRE

✓ - photocopies des bulletins des trois trimestres de l'année en cours. (Le bulletin du dernier trimestre, portant la décision d'orientation du chef d'établissement d'origine doit être envoyé dès réception par la famille.

LE VOLET SPORTIF

- ✓ - une copie de la licence de la saison passée ou une attestation de prise de licence délivrée par le club ;
- ✓ - un document précisant les performances et/ou le niveau du joueur, l'avis de l'entraîneur et du professeur d'EPS.

LE VOLET MEDICAL

- ✓ - un certificat médical d'aptitude au sport (qui peut être établi par le médecin traitant).

UNE LETTRE DE MOTIVATION

- ✓ **A REDIGER PAR LE CANDIDAT**



Dossier d'inscription – Année scolaire 2022-2023

DEPOT DE CANDIDATURE
(DOSSIER A ENVOYER AU SECRETARIAT DU COLLEGE):

Vendredi 20 mai 2022 dernier délai

Les principes de fonctionnement scolaires et sportifs

✓ Le milieu scolaire

⇒ **Aménagement de l'emploi du temps pour les séances d'entraînement:**

Heures libérées :* (* Prévion /modifiable)

Lundi : 15H30-16H30 / 6ème et 5ème

Mardi : 14H30-16H30 / 6ème-5ème-4ème-3ème Jeudi : 15H30-16H30 / 4ème-3ème

⇒ **En cas de libération de la 1ère heure de cours de l'après-midi du mardi** (S1 de 13h30 à 14h30), l'élève doit obligatoirement rester au collège pour avancer ses devoirs en salle d'étude.

⇒ **Une rubrique « section sportive »** figure dans le bulletin scolaire trimestriel. Elle est instruite conjointement par l'entraîneur et le professeur coordonnateur de la section et permet d'évaluer l'investissement et les progrès des élèves.

⇒ Le professeur coordonnateur d'EPS, M. LHUILLIER, et le professeur principal font le lien entre les familles, les professeurs et les entraîneurs de la section.

⇒ Parallèlement à cet « investissement », le candidat s'engage à un devoir d'exemplarité dans sa scolarité.

✓ Le milieu familial

⇒ La famille se doit d'être continuellement présente et partie prenante au projet de l'élève et s'engage à communiquer régulièrement avec les professeurs et les entraîneurs.

✓ Le lieu d'entraînement / les déplacements :

⇒ **Les entraînements de la section ont lieu à l'Espace Sportif des Glaisins** à Annecy-le-Vieux.

⇒ L'élève se rend sur place par ses propres moyens, soit en empruntant la ligne de bus SIBRA N°5 (Arrêt CES Les Barattes), prévoir alors une carte d'abonnement annuelle ou mensuelle, soit accompagné par ses parents. **Il doit être ponctuel.**

⇒ En cas d'absence ou de retard réitéré, l'entraîneur le signal au professeur coordonnateur et/ou à l'administration du collège



Dossier d'inscription – Année scolaire 2022-2023

✓ Le milieu sportif

⇒ **Le club**, dont les dirigeants doivent avoir conscience de l'engagement qui est le leur vis à vis de la formation, du projet et des choix des jeunes. Le (la) joueur (se) ne doit pas faire de la section "son équipe" ; il (elle) ne vient pas à la section pour « fuir » son club.

⇒ **L'entraîneur du club** qui accueille le (la) joueur (se), doit l'intégrer dans son collectif en tenant compte de son vécu "handball" et le (la) faire jouer. Il (elle) doit, lui (elle) aussi, prendre conscience de sa responsabilité vis à vis de la formation, du projet et des choix des jeunes.

⇒ **Les entraîneurs de la section**, en liaison avec la famille, le club et l'entraîneur de club doivent être les garants de la qualité de la formation sportive et de la réussite scolaire.

⇒ **Le (la) joueur (se)**, enfin, élément central de cet environnement, dont la motivation et l'équilibre seront d'autant plus forts, qu'il (elle) se sentira bien. Il (elle) ne devra jamais perdre de vue **ses droits mais aussi ses devoirs** envers la structure sportive scolaire.

C'est dans cet environnement lisible et objectif que le joueur devra supporter ses devoirs d'élève de section sportive :

- ✓ En priorité un cursus scolaire efficace.
- ✓ Un entraînement rigoureux.
- ✓ La vie au collège, avec ses règles.

Une expérience très riche sur le plan sportif, sur le plan de l'apprentissage d'une vie communautaire bâtie sur un objectif commun et accepté par tous.

✓ SIGNATURE DE LA CHARTE

L'inscription en section sportive suppose l'acceptation de la « *charte des classes à horaires aménagés pour les élèves sportifs* », disponible sur le site, qui fixe les droits et les devoirs de chacune des parties (famille, élève, collège, entraîneur).

Ce document sera diffusé courant septembre 2022 auprès de chaque famille pour signature.

Un élève entrant en 6ème dans la section sportive peut très bien demander à ne plus en faire partie l'année suivante si l'investissement exigé lui semble au-dessus de ses capacités.

La poursuite du projet sportif d'une année sur l'autre n'est pas automatique. Elle dépend de la décision de la commission des horaires aménagés pour les élèves sportifs qui se réunit en fin d'année scolaire. Elle examine les résultats, le comportement et l'investissement de l'élève pour statuer sur son maintien dans la section. En cas de manquements, elle peut décider d'une éviction définitive ou temporaire ou d'une réinscription sous condition de progrès enregistrés durant le 1er trimestre. A défaut l'élève peut alors être radié de la section.



Dossier d'inscription – Année scolaire 2022-2023

Le projet est organisé en 2 paliers qui marquent des degrés différents d'exigence :

***6ème et 5ème : cycle d'adaptation.** L'élève prend ses repères dans la structure et adopte un rythme équilibré entre les pratiques scolaires et sportives.

***4ème et 3ème : cycle d'approfondissement.** Investissement accru en terme d'engagement sportif (compétition avec la section, le club, l'association sportive) et les études (orientation post 3ème et Brevet des Collèges)

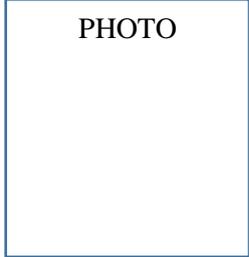




Dossier d'inscription – Année scolaire 2022-2023

FICHE DE CANDIDATURE

Dossier d'inscription – Année scolaire 2022 -2023
SECTION SPORTIVE HANDBALL



Pour les nouveaux seulement, joindre avec :

- ⇒ 1 copie de la licence 2021/22 ou attestation délivrée par le club (si élève licencié)
- ⇒ La fiche de l'examen médical
- ⇒ La lettre de motivation
- ⇒ Les photocopies des bulletins trimestriels

Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu :
Adresse de la famille :
Téléphone : Portable :
E-mail :@.....

Classe suivie pendant l'année en cours (2021-2022) :
Orientation prévue pour la rentrée 2022-23– classe de :
Langue 1 : Langue 2 :

Orientation envisagée après la troisième
Régime prévu : Demi-pensionnaire – Externe (Entourer la mention choisie).

Signature des parents ou responsables légaux :

=====

CLUB : Numéro de licence :
Nom de l'entraîneur : Nombre d'entraînements par semaine :
Téléphone : **Email** :@.....

Poste de jeu :
Avis de l'entraîneur

.....
.....
.....

Spécialités et performances réalisées par le joueur, date et lieu :
.....
.....

Signature de l'entraîneur :

=====

Etablissement scolaire fréquenté (Nom & adresse).....

Avis du Chef d'Etablissement sur la candidature
.....
.....

Cachet et Signature du Chef d'Etablissement :



Dossier d'inscription – Année scolaire 2022-2023

FICHE MEDICALE

Dossier d'inscription – Année scolaire 2022-23
SECTION SPORTIVE HANDBALL

Nom : Prénom :
Date de naissance :

MORPHOLOGIE :

Taille : Poids : Envergure : Latéralité :

VISION :

Œil droit : Œil gauche :
Remarques :
.....

ANTECEDENTS MEDICAUX : opérations, blessures, douleurs, allergies, asthme, ...

.....
.....
.....

Remarques :

.....
.....

"CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION "
à rédiger par un médecin.

Je soussigné, Docteur certifie avoir
examiné ce jour Mr, Mlle et n'avoir
détecté aucune contre-indication médicale à la pratique du handball dans la
structure d'entraînement précitée et mis en évidence aucune restriction à la
charge de travail de 6 heures hebdomadaires.

Date Signature et cachet :

J'indique mes coordonnées afin d'être tenu informé de l'évolution de l'état de
santé de mon (ma) patient(e): Dr
Téléphone :



Dossier d'inscription – Année scolaire 2022-2023

LETTRE DE MOTIVATION

Dossier d'inscription – Année scolaire 2022-23
SECTION SPORTIVE HANDBALL

NOM : Prénom :

Nombre de frères et sœurs : Age(s) :

Téléphone parent 1 :

Téléphone du parent 2:.....

Nombre d'années de pratique en club :

"LETTRE DE MOTIVATION"

Organisation prévue pour l'année scolaire 2022/2023:

Club :.....

Catégorie :.....Niveau de jeu : (ex : -16 Ligue).....

Nombre d'entraînements / semaine :..... Jour(s) d'entraînement prévu(s)

Ton entraîneur pour 2022/2023 :

NOM :..... Tél :.....Email@.....

Pourquoi veux-tu rentrer à la section sportive ?

.....
.....
.....
.....
.....

Quels sont, selon toi, tes points forts et tes points faibles ? (aspect sportif et aspect scolaire)

.....
.....
.....